



LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Strassen, le 08 mars 2022

COMMUNIQUÉ LASEP DU 08 mars 2022 (12h00) Coronavirus COVID-19

Adaptation du dispositif sanitaire de l'Éducation nationale - Introduction de nouvelles mesures sanitaires

Le Gouvernement en conseil a adopté le 4 mars 2022 un avant-projet de loi portant modification de la loi du 17 juillet 2020 sur les mesures de lutte contre la pandémie Covid-19 et prévoyant une série d'allègements des mesures sanitaires. Pour le secteur de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, il s'agit des modifications suivantes qui entreront en vigueur sous réserve du vote du projet de loi par la Chambre des Députés :

- le **port du masque** est aboli pour toutes les activités scolaires, y compris **péri- et parascolaires**;
- l'**accès au lieu de travail** n'est plus soumis au régime dit « 3G ».

Salutations sportives
Pour le Bureau Exécutif de la LASEP
Nicole KUHN-DI CENTA
Présidente